





AVS
AI
APG
AC
AF

Caisse de compensation
Office de l'assurance invalidité
Caisse de chômage
Caisse d'allocations familiales

 du Jura
 2350 Saignelégier

RAPPORT DE GESTION 2018

En bref

L'exercice écoulé a été marqué par le départ en retraite anticipée, le 31 août, de M. Christophe Aubry, directeur durant 25 ans. Sous sa conduite, la Caisse de compensation du canton du Jura est devenue un exemple dans les conditions de travail proposées aux collaboratrices et collaborateurs, avec notamment l'annualisation du temps de travail. Nos différents services sont également devenus une administration sans papier où tous les documents qui nous parviennent sont numérisés. Une page s'est ainsi tournée pour nos institutions, avec le départ de son directeur emblématique. Nous profitons de ce rapport de gestion pour lui souhaiter encore une fois une excellente retraite!

Ce départ a débouché sur une nouvelle organisation au 1^{er} septembre, suite à la nomination de M. Michel Kottelat au poste de directeur. Son remplacement a été confié à M. Stéphane Dominé, en plus de la gestion du service de la comptabilité. Un état-major a été créé, sous la responsabilité de M^{me} Amélie Mercier, adjointe de direction et responsable RH, qui comprend le secrétariat de direction, le juriste et les ressources humaines.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, nous avons profité de ces changements pour lui donner une nouvelle forme, davantage axée sur des chiffres clés.

Les prix de la réadaptation professionnelle ont été remis par l'office de l'assurance invalidité dans le cadre de la Foire du Jura le 25 octobre 2018, en collaboration avec la Suva, en présence de M^{me} la Ministre Nathalie Barthoulot, Cheffe du Département de l'intérieur, des entreprises récipiendaires, des lauréats ainsi que de nombreux invités. Cette manifestation a eu un bon écho médiatique et a pu valoriser les efforts consentis par les personnes et les entreprises récompensées, ainsi que l'office AI du Jura dans le but que l'assurance-invalidité s'est fixé, soit de réadapter les assurés atteints dans leur santé sur le premier marché du travail. De plus, la manifestation était animée par deux violonistes de renom Julie et Camille Berthollet, ce qui a apporté une plus-value qualitative fort appréciée.

Au vu du résultat comptable positif de notre caisse d'allocations familiales, nous avons procédé en juin 2018 à la ristourne à nos affiliés du bénéfice

réalisé en 2017. Cette bonification porte ainsi le taux de cotisation aux allocations familiales à 2,65% pour l'année 2017.

Le 10 juin 2018, le peuple jurassien a accepté lors de la votation cantonale, le contre-projet à l'initiative populaire « Prestations complémentaires pour les familles: Renforcement des subsides partiels pour les primes d'assurance-maladie ». Le Gouvernement jurassien a décidé d'introduire ce supplément dès le 1^{er} janvier 2019, ce qui a engendré de nombreux travaux durant le 2^e semestre. Nous avons toutefois su relever ce défi temporel, afin que les familles jurassiennes de faible condition économique puissent bénéficier d'un supplément bienvenu à leur subside.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec Caritas, afin que les bénéficiaires de réduction de primes d'assurance-maladie puissent continuer d'obtenir la Carte-Culture 2019. Ainsi, toutes les personnes concernées ont reçu, avec nos décisions du mois de novembre, les documents nécessaires à sa commande auprès de cette association caritative.

Pour les dispositions légales, nous pouvons souligner l'augmentation de l'allocation de naissance et d'adoption, qui est passée de CHF 850.- à CHF 1'500.- au 1^{er} janvier 2018.

En 2019, nos institutions fêteront leurs 40 ans! Ce sera l'occasion de convier nos collaboratrices et collaborateurs à une belle journée de commémoration, mais également la possibilité de remercier nos fidèles affiliés par une surprise qui sera sans aucun doute appréciée.

Durant l'année 2018, 3 membres ont démissionné de la commission de gestion. Nous tenons à les remercier, notamment M. Etienne Gigon, qui aura présidé pendant 20 ans cette commission avec un grand professionnalisme.

Nous adressons un grand MERCI à notre chère clientèle, nos différents partenaires, aux organes d'application et de surveillance de nos institutions, aux offices fédéraux, aux services cantonaux et communaux ainsi qu'à nos collaboratrices et collaborateurs qui nous ont soutenus dans notre travail quotidien.

La Direction



Table des matières

I. Partie générale

1. Législation, surveillance, organes d'application	4
2. Organisation et révision de la caisse de compensation	5
3. Etat-major	6
4. Services généraux	7
5. Service de la comptabilité	8

II. Caisse de compensation

1. Service des cotisations	10
2. Contrôles d'employeurs et réparation des dommages	11
3. Service des prestations	12
4. Allocations familiales agricoles, allocations perte de gain et indemnités journalières AI	15
5. Comptes de la caisse de compensation	16

III. Caisse d'allocations familiales

1. Activités de la caisse d'allocations familiales	20
2. Comptes de la caisse d'allocations familiales	21

IV. Caisse de chômage

1. Activités de la caisse de chômage	26
2. Comptes de la caisse de chômage	27

V. Office de l'assurance invalidité

1. Activités de l'office de l'assurance invalidité	32
2. Comptes de l'office de l'assurance invalidité	35

VI. Commission de gestion de la caisse de compensation

1. Rapport de la commission de gestion	38
--	----

Les termes désignant des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.



2018

RAPPORT
ANNUEL

Partie générale





1. LÉGISLATION, SURVEILLANCE, ORGANES D'APPLICATION

Législation

L'activité de nos institutions est régie essentiellement par le droit fédéral en matière d'assurances sociales et le droit cantonal y relatif. Certaines tâches nous sont également confiées dans d'autres domaines qui ne relèvent pas prioritairement de notre compétence. Il s'agit de l'information et du contrôle de l'affiliation des employeurs en matière de prévoyance professionnelle, d'assurance accident et d'assurance-maladie, pour laquelle nous exécutons encore le système de réduction des primes. Nous assurons également la perception de la contribution due par les employeurs en application de la loi concernant le fonds pour le soutien aux formations professionnelles.

Surveillance

La surveillance de la Caisse de compensation du canton du Jura incombe au Gouvernement, par le biais du Département de l'intérieur, dont la cheffe est Madame la Ministre Nathalie Barthoulot.

La commission de gestion de la Caisse de compensation du canton du Jura est chargée de veiller au bon fonctionnement de cette institution. Son rapport figure en page 38.

Organes d'application

Différentes lois cantonales ont permis la création de la Caisse de compensation du canton du Jura, de la Caisse d'allocations familiales du canton du Jura, de la Caisse publique de chômage de la République et Canton du Jura ainsi que de l'Office de l'assurance invalidité du canton du Jura. Ces quatre entités ont leur siège à Saignelégier.

Agences communales AVS

Organes auxiliaires aussi précieux qu'indispensables dans l'application des lois sociales et pour une information de qualité, les agences communales AVS ont pleinement rempli leur rôle durant l'année 2018, en accomplissant comme à l'accoutumée les tâches qui leur sont dévolues.

Huit agences ont changé de titulaire en 2018, dont deux suite aux fusions de communes.

Commune	Ancien-ne agent-e	Nouveau-elle agent-e	Date
Saulcy	Myriam Cerf	Flavia Doswald	01.03.2018
Haute-Sorne	Joëlle Comte	Céline Montavon	16.04.2018
Fahy	Catherine Zuber	Jessica Chaignat	16.04.2018
Haute-Ajoie	Bernard Chappuis	Déborah Blaser	16.08.2018
Rebeuvelier	Séverine Wütrich	Céline Martinoli	01.01.2019
Vellerat	Gilberte Studer	Céline Martinoli	01.01.2019
Saignelégier	Cédric Dubail	Stève Jodry	01.01.2019
Les Enfers	Marie-Claire Mathys	Martine Haldimann	01.01.2019

2. ORGANISATION ET RÉVISION DE LA CAISSE DE COMPENSATION

La caisse de compensation, institution publique de caractère autonome, se compose de trois services, d'un état-major et des services généraux en transverse. Elle gère également la Caisse d'allocation familiales, la Caisse publique de chômage et l'Office de l'assurance invalidité du canton du Jura.

Mission des institutions et valeurs d'entreprise

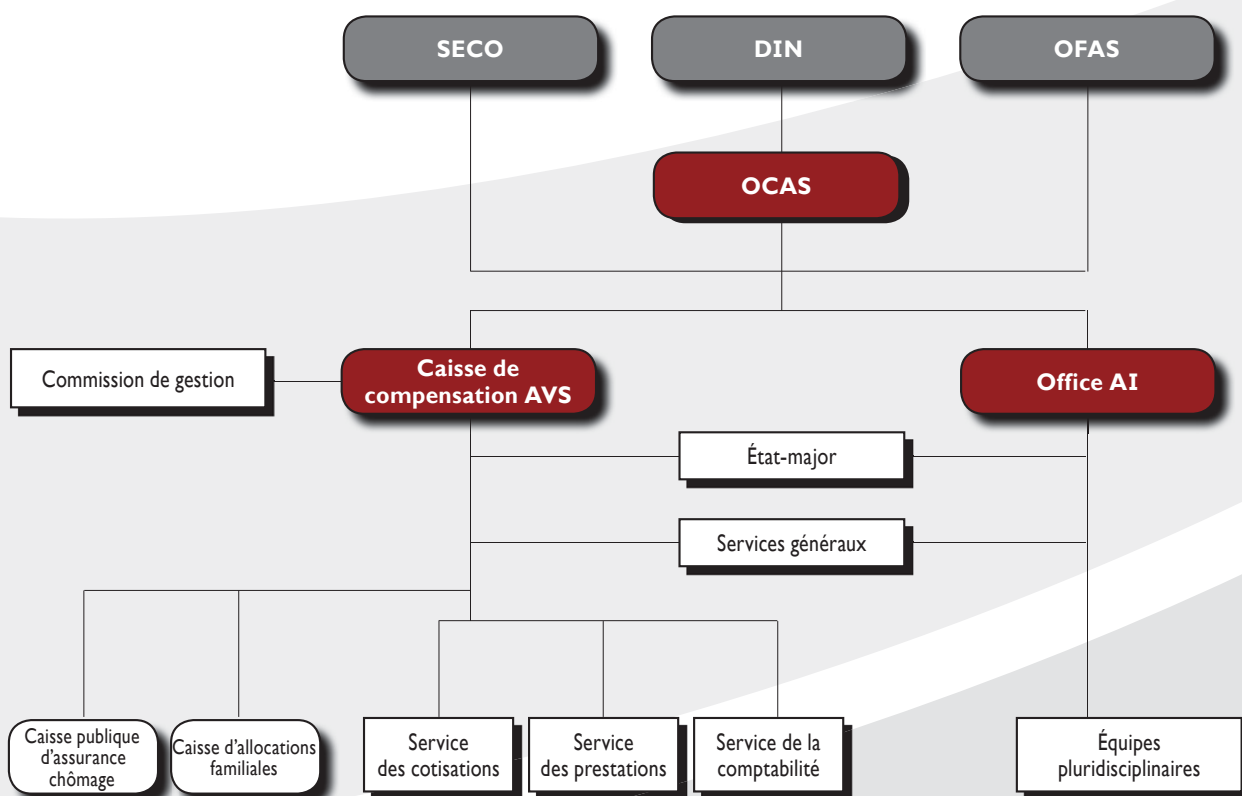
- Traiter efficacement les spécificités de notre clientèle et rendre des décisions dans le respect des dispositions légales ;
- Répondre aux demandes de la population jurassienne dans le domaine des assurances sociales.

Nos cinq valeurs d'entreprise sont la compétence, le dynamisme, la loyauté, la proximité ainsi que le bien-être et le vivre en groupe.

Organigramme des institutions Révision de la caisse de compensation

La caisse de compensation et la caisse d'allocations familiales doivent être révisées deux fois par an par un bureau de révision reconnu par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). La révision doit s'étendre à la comptabilité et à l'application du droit.

Le Gouvernement jurassien a désigné la Fiduciaire Favre Révision SA, à Lausanne, en qualité d'organe de révision de nos institutions depuis 2015.





3. ÉTAT-MAJOR

L'état-major se voit confier les missions suivantes :

- Assister la direction dans les tâches administratives en assurant un suivi de qualité avec ses différents partenaires ;
- Veiller à l'application du droit matériel, soutenir la direction dans les affaires juridiques et accomplir les tâches et mandats de l'Office cantonal des assurances sociales dans les processus législatifs et parlementaires ;
- Mettre en œuvre une politique des ressources humaines cohérente et favorisant le développement du personnel dans son activité quotidienne ;
- Participer à la gestion des institutions tout en garantissant la communication interne et externe.

Nous souhaitons saluer l'investissement indéfectible de notre plus ancien collaborateur Fernand Surdez qui, durant 38 ans, a réalisé son activité avec beaucoup de ténacité, de persévérance et en faisant preuve d'une loyauté sans faille. Nous lui souhaitons de belles années de repos bien mérité.

Événements marquants de l'exercice écoulé

Dès le 1^{er} septembre 2018, une nouvelle organisation est mise en place avec la création d'un état-major qui regroupe le secrétariat de direction, le juriste et les ressources humaines.

Le changement de directeur marque en particulier le secrétariat de direction qui aura passé plus de 25 années à collaborer étroitement à ses côtés.

L'intégration du juriste à l'état-major a été l'occasion de poser de nouveaux objectifs en vue d'optimiser le contrôle de nos processus et de renforcer sa proximité avec les différents services de nos institutions.

La gestion des salaires et des temps a été automatisée grâce à l'acquisition d'un logiciel associant les données des ressources humaines et de la comptabilité analytique.

CHIFFRES CLÉS

- 101** NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS AU 31.12.2018
- 48** COLLABORATEURS À TEMPS PARTIEL
- 4** PERSONNES ENGAGÉES À L'ÉTAT-MAJOR

4. SERVICES GÉNÉRAUX

Les services généraux se voient confier les missions suivantes, afin de soutenir le travail des collaborateurs des institutions :

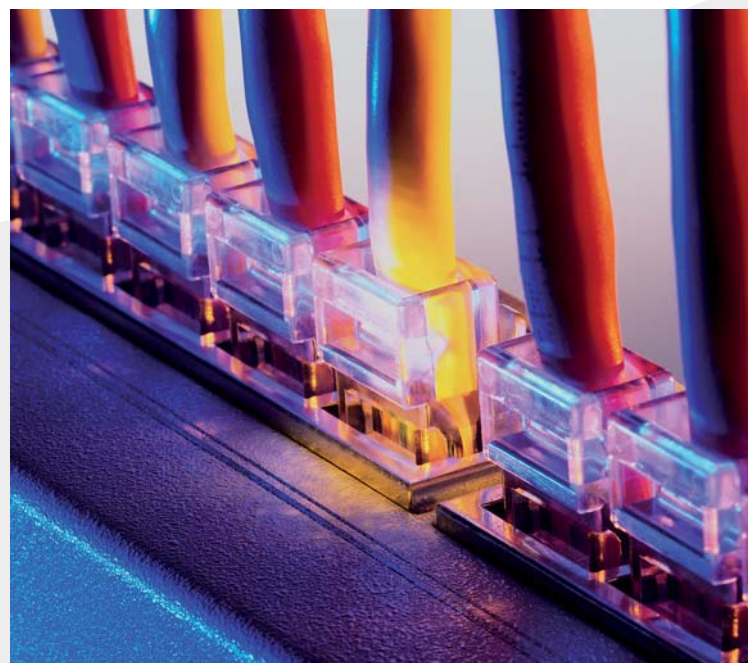
- Aiguiller rapidement et aimablement les clients vers le bon service, par téléphone ou lors de visites à la réception ;
- Acheminer le courrier entrant via la gestion électronique des documents et assurer l'expédition des courriers sortants ;
- Maintenir une infrastructure informatique fiable et performante et assister les utilisateurs en cas de besoin ;
- Mettre à disposition le matériel approprié et des locaux accueillants ;
- Garantir une description des processus complète et opérationnelle, ainsi que les outils nécessaires à la gestion des risques ;
- Gérer et coordonner les projets.

Événements marquants de l'exercice écoulé

La mise en œuvre de la gestion électronique des documents (GED) a profondément modifié les processus de travail, à commencer par la réception du courrier et sa distribution aux différents services.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2018, un atelier de scannage indexe et distribue électroniquement les documents reçus.

Les services généraux ont également œuvré en 2018 dans le cadre d'un important renouvellement informatique, comprenant notamment la transition vers Windows 10 et l'acquisition de Microsoft Office 2016.



53'921 NOMBRE DE TÉLÉPHONES REÇUS À NOTRE CENTRALE D'APPELS EN 2018

80'795 NOMBRE DE COURRIERS REÇUS DE NOS CLIENTS ET SCANNÉS DANS NOTRE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

96 % TAUX DE CONFORMITÉ À LA NORME DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ISO 27001



Bilan au terme des exercices

ACTIFS	2018	2017
Liquidités	12'745'210	11'834'073
Affiliés	14'781'684	15'420'156
Prestations à restituer	434'842	405'189
Indemnités en réparation de dommages	3'333'507	3'175'663
Indemnités en réparation de dommages - <i>compte réfléchi</i>	-3'333'507	-3'175'663
Avoirs envers le canton (CPAC et canton)	270'659	110'458
Débiteurs	1'199'695	2'818'399
Actifs transitoires	2'275	0
Equipement mobilier et informatique	562'734	745'892
Placements	10'733'785	11'147'772
Total	40'730'884	42'481'938

PASSIFS	2018	2017
Paiements en retour et autres engagements envers assurés	123'847	139'751
Centrale de compensation, c/c	19'389'815	19'775'866
Dettes envers CCAF, CPAC et canton (CCAF et canton)	1'348'953	3'037'447
Créanciers	346'956	384'282
Passifs transitoires	171'434	182'830
Provisions	9'620'103	9'625'853
Réserves spéciales	2'000'000	2'000'000
Réserves générales	7'335'910	7'079'268
Résultat de l'exercice	393'866	256'642
Total	40'730'884	42'481'938



2018

RAPPORT
ANNUEL

Caisse d'allocations familiales





1. ACTIVITÉS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La caisse d'allocations familiales se voit confier les missions suivantes :

- Déterminer le droit et verser les allocations familiales (AF) aux salariés, aux indépendants et aux personnes sans activité lucrative ;
- Renseigner les assurés et les affiliés sur les allocations familiales.

Événement marquant de l'exercice écoulé

L'allocation de naissance et d'adoption dans le canton du Jura a été augmentée dès le 1^{er} janvier 2018. Elle est passée de CHF 850.– à CHF 1'500.–. Cette adaptation concerne uniquement les bénéficiaires d'allocations familiales en-dehors de l'agriculture travaillant dans le canton du Jura et dont la mère est domiciliée en Suisse, ainsi que les personnes sans activité lucrative ayant droit aux allocations familiales domiciliées dans le canton du Jura. Pour rappel, les deux prestations uniques susmentionnées ne sont pas octroyées aux travailleurs agricoles et aux agriculteurs indépendants, étant donné qu'ils sont soumis à la loi fédérale sur les allocations familiales dans l'agriculture qui ne prévoit pas le versement d'une allocation de naissance ou d'adoption.



CHIFFRES CLÉS

6'697	NOMBRE DE SALARIÉS ET INDÉPENDANTS BÉNÉFICIAIRES D'AF
438	NOMBRE DE PERSONNES SANS ACTIVITÉ LUCRATIVE BÉNÉFICIAIRES D'AF
CHF 33'617'606	SOMME DES AF VERSÉE AUX SALARIÉS ET INDÉPENDANTS AINSI QU'ÀUX PERSONNES SANS ACTIVITÉ LUCRATIVE

2. COMPTES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Compte d'exploitation

CHARGES	2018	2017
Allocations familiales	31'681'775	31'351'336
Allocations familiales à restituer	-161'255	-92'246
Amortissement d'allocations familiales à restituer	379	0
Total	31'520'900	31'259'090

PRODUITS	2018	2017
Cotisations AF et indemnités en réparation de dommages	34'425'762	33'290'918
Amortissement de cotisations AF	-37'258	-66'846
Intérêts moratoires	38'948	31'362
Intérêts rémunérateurs	-21'159	-18'633
Fonds de surcompensation	395'981	233'999
Total	34'802'275	33'470'800
Excédent de produits d'exploitation	3'281'375	2'211'711



Compte d'administration

CHARGES	2018	2017
Charges de personnel	621'184	635'815
Fournitures de bureau, mobilier et machines	9'296	8'304
Frais informatiques	107'190	100'106
Ports et taxes téléphoniques	9'167	9'028
Frais de locaux	38'658	33'582
Prestations de tiers	60'866	64'173
Frais d'administration divers	86'774	26'390
Amortissement des équipements	58'787	48'681
Attribution à la réserve de fluctuations de valeurs	0	255'000
Constitution de provisions	25'000	50'000
Total des charges d'administration	1'016'923	1'231'079

PRODUITS	2018	2017
Produits de prestations de services	1'175	1'777
Remboursement de prestations d'assurances	1'314	6'841
Frais de poursuites récupérés	27'023	23'217
Dissolution de provisions	5'000	5'000
Total des produits d'administration	34'512	36'835
Résultat net des placements	-372'327	652'086
Total des produits	-337'815	688'921
Excédent de charges d'administration	-1'354'738	-542'158
Excédent de produits d'exploitation	3'281'375	2'211'711
Résultat de l'exercice	1'926'637	1'669'552
Ristourne cotisations CCAF	-1'739'937	-1'648'238
Résultat après ristourne	186'700	21'314

Bilan au terme des exercices

ACTIFS	2018	2017
Liquidités	1'322'650	1'386'375
Affiliés	1'778'309	1'611'369
Correctif de valeur sur créances	-85'000	-85'000
Indemnités en réparation de dommages	457'700	453'012
Indemnités en réparation de dommages - <i>compte réfléchi</i>	-457'700	-453'012
Caisse de compensation, c/c	1'222'660	661'294
Débiteurs	48'162	39'306
Placements	22'051'464	22'472'928
Total	26'338'244	26'086'273

PASSIFS	2018	2017
Provisions	270'000	200'000
Provision pour ristourne de cotisations	2'000'000	2'000'000
Réserve de fluctuations de valeurs	3'530'000	3'530'000
Régularisation mouvements espèces CAF étrangères	0	4'729
Réserves générales	20'351'544	20'330'230
Résultat de l'exercice	186'700	21'314
Total	26'338'244	26'086'273

AVS
AI
APG
AC
AF





2018

RAPPORT
ANNUEL

Commission de gestion





1. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DE LA CAISSE DE COMPENSATION

Composition de la commission :

- M. Étienne Gigon, président, Goumois
- M. Pierre Chételat, Delémont
- M. Jean-Daniel Ecoeur, Les Genevez
(depuis le 01.10.2018)
- M^{me} Joëlle Girard, Saignelégier
- M^{me} Marlène Knani-Kottelat, Saignelégier
- M^{me} Sabine Lachat, Roche d'Or
- M. Patrick Raval, Porrentruy
(jusqu'au 30.09.2018)
- M. Denis Vuilleumier, Saignelégier

Durant la période, quelques mutations sont intervenues au niveau de la composition de la commission. M. Patrick Raval, démissionnaire au 30 septembre 2018, a été remplacé par M. Jean-Daniel Ecoeur pour la fin de la période administrative 2016-2020. Deux autres personnes ont souhaité se retirer, et ont de ce fait donné leur démission pour le 31 décembre 2018. Il s'agit de M^{me} Marlène Knani-Kottelat (membre), et de M. Étienne Gigon (président).

Séance du 3 mai 2018

La commission prend connaissance du résultat des comptes 2017. Le bénéfice comptable, à peine inférieur à celui de l'année précédente s'élève à CHF 256'642. Dans un souci de saine gestion, il a été amputé de diverses provisions ayant trait notamment à l'accueil éventuel de Moutier pour du mobilier et du matériel, à la formation du personnel dans le cadre des groupes de travail IGS, ainsi qu'à une provision pour moins-value comptable sur la participation de la Caisse au capital d'IGS Sàrl.

Pour la caisse cantonale d'allocations familiales, une ristourne sera versée aux affiliés dans le courant du mois de juin, portant ainsi le taux de cotisation à 2,65% pour l'année 2017. Une réserve pour fluctuation de valeurs des placements a aussi été constituée sur cette rubrique de la CCAF.

Toutes les entités de la CCJU ont travaillé en respectant le cadre des budgets impartis.

Une relecture du rapport d'activités 2017 est faite. Il est relevé par la commission que ce rapport est, comme d'habitude, de très bonne facture. Il est bien présenté, précis, complet et toutes les informations importantes sont mises en évidence.

Séance du 7 décembre 2018

La séance de fin d'année est consacrée, pour l'essentiel, à l'étude du budget 2019. Pour la CCJU, la rubrique des charges sociales est en forte hausse. Cette dernière est liée à la nécessaire recapitalisation de la Caisse de pensions du canton du Jura.

Le budget de l'Office AI a déjà été approuvé par l'Office fédéral des assurances sociales.

Il faut d'autre part mentionner que, suite à la décision de M^{me} la préfète du Jura-Bernois d'annuler le vote du 18 juin, toutes les charges salariales, en lien avec l'accueil de Moutier, ont été supprimées du budget.

La commission est aussi informée qu'un projet de réaménagement conséquent des locaux et des bureaux est envisagé.

Sous-commission placement

La commission s'est réunie le 27 février 2018, dans les locaux de la CCJU, avec les gestionnaires bancaires responsables de nos mandats de placement. Nous avons à cette occasion pris connaissance des excellents résultats 2017.

Le marché des actions s'est particulièrement mis en évidence durant l'année. La hausse se situe dans une fourchette de 15 à 20% selon le type d'actions détenues en portefeuille. La hausse a encore été bien plus prononcée sur le marché des actions des pays émergents.

Le marché monétaire est resté amorphe avec toujours des taux négatifs sur l'euro et sur le franc suisse. Une timide remontée des taux semble se dessiner sur le marché américain.

Sur le marché des obligations une très légère tendance à la hausse, semble se faire jour sur les taux longs. Cette tendance se manifeste plutôt pour l'instant sur les obligations de longue durée, libellées en euros.

Le marché immobilier offre quant à lui un rendement que l'on peut juger d'intéressant en raison surtout de sa stabilité sur le moyen et long terme. À relever néanmoins que l'UBS et le CS, plus discrètement la BNS, ont émis des signaux d'alerte pour mentionner l'abondance de biens immobiliers et les baisses de rendement qui se font jour sur ce marché.

Les gestionnaires bancaires ont, dans l'exercice de leurs mandats parfaitement respecté la grille d'allocations d'actifs définie. Nous confirmons que nous ne souhaitons pas apporter des modifications sur ce point. Dans la foulée nous confirmons à nos mandataires que nous reconduisons l'exercice de leurs mandats.

Divers

Dans sa séance du 3 mai, la commission a pris congé de M. Christophe Aubry, directeur qui quittera prochainement la CCJU pour une retraite bien méritée après 35 ans de service. Au nom de la commission, le président lui adresse ses meilleurs vœux et rappelle avec insistance que la CCJU a pu compter sur une personne compétente, intègre et respectueuse des institutions.

Conclusions

Le président exprime sa gratitude et ses remerciements à toutes celles et ceux qui contribuent à la bonne marche de la Caisse de compensation et de ses institutions.

Les membres de la commission de gestion, la direction et le personnel sont chaleureusement remerciés pour leur fidélité et leur engagement.

Saignelégier, le 9 mai 2019.

Étienne Gigon
Président de la commission

AVS
AI
APG
AC
AF





Photographies: François Ducommun

Caisse de compensation du Jura
Rue Bel-Air 3
Case postale
2350 Saignelégier
Tél. : 032 952 11 11
Fax: 032 952 11 01
Courriel: mail@ccju.ch

www.caisseavsjura.ch